

Association des usagers de la cantine
De l'Institut national de l'information géographique et forestière

Assemblée générale du 30 mars 2017

Compte-rendu financier

par J. CHENAL, trésorier

En application de l'article 6 de la convention du 12 janvier 2016 liant l'IGN et l'AUC-IGN pour les années 2015 à 2018, celle-ci doit fournir un compte-rendu financier dans les 6 mois suivant la clôture de son exercice comptable. Ce compte-rendu fournit les chiffres du budget prévisionnel pour l'exercice écoulé, puis l'écart entre l'exécuté et le prévisionnel, ainsi que le pourcentage des chiffres exécutés par rapport aux chiffres prévisionnels. Les éléments fournis sont :

- Ceux du compte de résultat, prévisionnel et exécuté ;
- Ceux de la trésorerie ;
- Ceux des actions mentionnées dans l'annexe 1 de la convention.

(à partir de la page suivante)

II. Trésorerie

	BUDGET PREVISIONNEL	BUDGET EXECUTE	EXECUTE – PREVISIONNEL	POURCENTAGE D'EXECUTION DU PREVISIONNEL
CAF	107 098,00	167 410,00	60312,00	156,31%
Emplois	100 000,00	56 151,00	-43849,00	56,15%
Variation du fonds de roulement	7 098,00	111 259,00	104161,00	1567,47%
Fonds de roulement au 31 décembre 2016	207 247,00	257 288,00	50041,00	124,15%
Besoin en fonds de roulement au 31 décembre 2016	-49 848,00	-185 741,00	-135893,00	372,61%
Trésorerie au 31 décembre 2016	257 095,00	443 029,00	185934,00	172,32%

III. Actions prévues dans l'annexe 1 de la convention

ACTION 1 ANNEE 2016 : ACHAT DE MARCHANDISES ET DE MATIERES PREMIERES				
	PREVISIONNEL	EXECUTE	EXECUTE - PREVISIONNEL	POURCENTAGE D'EXECUTION DU PREVISIONNEL
COUT DE L'ACTION	726 729,87 €	748 375,00 €	21 645,13 €	102,98%
SUBVENTION IGN	51 762,09 €	51 464,48 €	-297,61 €	99,43%
SUBVENTION MF	24 277,32 €	14 787,62 €	-9 489,70 €	60,91%
TOTAL SUBVENTIONS	76 039,41 €	66 252,10 €	-9 787,31 €	87,13%
POURCENTAGE	10,46%	8,85%		
ACTION 2 ANNEE 2016 : PAIEMENT DES SALAIRES, TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES, IMPOTS, INVESTISSEMENTS				
	PREVISIONNEL	EXECUTE	EXECUTE - PREVISIONNEL	POURCENTAGE D'EXECUTION DU PREVISIONNEL
COUT DE L'ACTION	969 998,99 €	926 748,00 €	-43 250,99 €	95,54%
SUBVENTION IGN	582 473,10 €	641 979,00 €	59 505,90 €	110,22%
SUBVENTION MF	202 144,04 €	165 008,25 €	-37 135,79 €	81,63%
TOTAL SUBVENTIONS	784 617,14 €	806 987,25 €	22 370,11 €	102,85%
POURCENTAGE	80,89%	87,08%		

IV. Commentaires

Le compte de résultat exécuté est globalement conforme à la prévision. L'écart le plus important concerne les ventes de marchandises ; une hausse de leur prix pourrait dès lors être étudiée.

Les états de gestion montrent la sous-exécution du budget d'investissement. Ceci est dû à la préparation de la réfection du bar, qui n'a pu être exécutée en 2016, pour le montant correspondant à l'écart constaté. Tant et si bien que, hors cet impondérable, le budget d'investissement aurait été correctement exécuté, et les états de gestion bien plus conformes à la prévision. L'AUC se trouve donc avec une trésorerie bien plus importante que prévu, alors que celle-ci, de surcroît, avait déjà vocation à augmenter.

Enfin, les écarts constatés sur la première action sont directement l'image des écarts constatés sur la fréquentation pour les catégories tarifaires concernées par cette subvention (dont le nombre de repas est donc inférieur à la prévision, soit du fait d'effectifs en baisse sur le site, soit d'une moindre fréquentation individuelle), nonobstant l'écart sur la trajectoire du montant unitaire de la subvention administrative. Les écarts constatés sur la deuxième action sont le reflet, mais accentué, des écarts globaux de fréquentation constatés. Il reste que le niveau plus subventionné qu'envisagé de la deuxième action et le niveau inférieur de son exécution comparativement au montant envisagé est également la traduction de la non-exécution de la réfection du bar, qui a cependant vocation à être réalisée prochainement. Le montant de subvention perçu pour chacune de ces deux actions demeure cependant inférieur au coût de celles-ci, ce qui concorde avec les obligations conventionnelles de l'AUC.

V. Conclusion

L'AUC-IGN considère donc que le budget prévisionnel pour l'année 2016 a été exécuté fidèlement aux prévisions établies dans la convention susmentionnée. Elle reste à la disposition de ses tutelles pour de plus amples informations si nécessaire.